

Communauté de Communes du

Pays de Lubersac ~ Pompadour



Bulletin d'information n°3 - Décembre 2020

LE MOT DU PRÉSIDENT



Un nouveau conseil communautaire est en place depuis cet été suite aux élections municipales de mars et de juin 2020.

Je remercie les élus qui ne se sont pas représentés dans leur commune et qui ont oeuvré dans le précédent conseil depuis le 1^{er} janvier 2017, date de la fusion des 2 communautés de communes,

Pays de Pompadour et Lubersac-Auvézère.

J'adresse une mention particulière à Jean-Pierre Decaie, Maire de Lubersac de 1995 à 2020, Président de la Communauté de communes Lubersac-Auvézère de 2002 à 2014 et Conseiller général du canton de Lubersac de 2000 à 2015 pour son dévouement pour notre territoire, ses compétences, sa rigueur, sa gentillesse et pour son soutien personnel dans mes divers mandats locaux.

Je salue aussi mes collègues maires qui ne se sont pas représentés et qui étaient à nos côtés jusqu'en juin 2020, Henri Certe (St-Sornin-Lavolps), Jean-Louis Chassaing (Montgibaud) et André Hénaux (St-Martin-Sepert), ainsi que Pierre Farges (ancien Président de la Communauté de communes Lubersac-Auvézère et du Centre culturel «La Conserverie»). Merci à tous les conseillers de la période 2014-2020.

Des élus issus de nos 12 conseils municipaux siègent au sein de **notre conseil communautaire** 2020-2026 composé de 31 membres titulaires et de 3 suppléants (voir organigramme ci-après).

Notre communauté de communes emploie 32 personnes, à temps plein ou à temps partiel, ainsi que des agents contractuels, selon les besoins, et environ 20 agents saisonniers en été (pour nos 2 piscines et nos 2 centres de loisirs).

Notre communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour se développe grâce à plusieurs projets en cours de réalisation ou devant débuter dans les mois à venir.

La construction de la **Maison de santé pluridisciplinaire** va débuter avant l'été 2021 à Pompadour, près de la Maison de retraite (EHPAD). Le financement (1,3 million d'euros TTC) est assuré par l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Corrèze et la communauté de communes, maître d'ouvrage. Nous garantissons ainsi le maintien de l'offre de soins sur le secteur avec une dizaine de professionnels de santé qui se sont engagés à y exercer. Depuis 2 ans, la communauté de communes a travaillé en accord avec les professionnels de santé concernés afin que la construction corresponde bien aux besoins. L'offre de soins et de santé sera

donc couverte sur le Pays de Lubersac - Pompadour et au-delà car les voisins de la Dordogne, de la Haute-Vienne, du Pays d'Uzerche et du secteur de Juillac utilisent les services et consomment également sur notre territoire. La Maison de santé de Lubersac est également la propriété de la communauté de communes.

Les travaux de construction de la **caserne des pompiers de Pompadour** vont débuter au printemps 2021, en face de la caserne actuelle. Estimés à un peu plus d'un million d'euros TTC, ils sont financés par l'Etat, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (financé lui-même à 50 % par le Conseil départemental de la Corrèze) et les 10 communes desservies. La communauté de communes est maître d'ouvrage, associée au SDIS.

Nos trois **zones d'activités économiques**, Chignac à Pompadour, Les Maisons Rouges à Saint-Sornin et Touvent à Lubersac sont quasiment occupées en totalité. Aussi, nous avons acheté un terrain dans le prolongement de la zone de Touvent et un autre terrain près de celle des Maisons Rouges. La viabilisation de ces terrains va permettre de nouvelles installations.

Notre **nouvel Office de Tourisme, Terres de Corrèze**, associe, depuis janvier 2020, notre communauté de communes avec celles du Pays d'Uzerche et de Vézère – Monédières – Millesources (Treignac). C'est l'assurance d'une meilleure efficacité pour la promotion de notre secteur ouest-corrézien.

Fin 2019, nous avons été labellisés "**Terre de Jeux 2024**" pour promouvoir le sport et l'esprit olympique au sein des écoles et des clubs sportifs mais aussi pour pouvoir accueillir une équipe dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques de Paris en 2024. A ce titre, le Haras National de Pompadour a également été labellisé "Centre de préparation aux Jeux". A nous, à présent, de tout faire pour accueillir l'équipe d'un pays qui pourrait s'entraîner à Pompadour quelques mois avant les Jeux 2024, ceci en partenariat avec le Département de la Corrèze qui est également labellisé. Pour cela, nous avons prévu la mise en place de 100 boxes sur l'espace Thalian, propriété de la communauté de communes, derrière le haras, avenue du Périgord à Pompadour.

Dans le cadre de la **crise sanitaire liée à la Covid-19**, depuis le printemps 2020, nous avons vécu les 2 confinements de la population. La communauté de communes a centralisé l'achat de masques en tissu vert avec le Conseil départemental de la Corrèze et elle a apporté une écoute active et un soutien financier aux commerces et aux artisans qui ont subi une fermeture administrative et qui ont reçu une aide de la communauté de communes.

Le **développement économique** est une des compétences majeures de la Communauté de

LE MOT DU PRÉSIDENT

communes : aménagement de zones d'activités, soutien aux projets des artisans et commerçants, soutien en cas de crise, étude des projets..... Pour cela, nous avons récemment recruté une chargée de missions qui est au service de l'économie et du développement.

Le **service de l'assainissement**, collectif et non-collectif, a été renforcé. Deux de nos agents vous conseillent lors d'une construction, d'un achat ou d'une vente ou pour le fonctionnement quotidien de votre système d'assainissement.

Nous n'oublions pas la réorganisation des **services de l'enfance**, notamment la direction unique de nos deux centres de loisirs, St Sornin et Lubersac, et les travaux d'aménagement à la crèche de Pompadour pour ce début d'année.

Notre **Centre culturel "La Conserverie"** devait fêter ses 5 ans. Ceci est reporté comme beaucoup de spectacles ou expositions qui rythment l'année culturelle avec nos **deux médiathèques**, à Lubersac et à Pompadour, qui sont à votre disposition pour le prêt de documents mais aussi qui accueillent des auteurs chaque année : la culture en milieu rural est une réalité chez nous !

Enfin, nos **deux piscines**, à Lubersac et à Pompadour, bien que coûteuses pour leur gestion durant trois mois, permettent aux écoliers, aux collégiens, aux touristes et aux habitants du Pays de Lubersac - Pompadour de trouver un espace de détente ou sportif près de chez eux.

Dans les pages suivantes, vous verrez qu'une **gestion financière** rigoureuse nous a permis de maîtriser nos dépenses de fonctionnement (7 millions d'euros) tout en inscrivant plusieurs investissements (4 millions d'euros) importants pour notre secteur, notamment plus de 3 millions d'euros pour la caserne des pompiers, la maison de santé et le 100 % fibre qui sera une réalité pour tous au début de l'année 2021.

Le 19 août, nous accueillerons la 3ème étape du Tour cycliste du Limousin 2021 qui passera par nos 12 communes avant l'arrivée à Lubersac, sous l'oeil des caméras de la chaîne de télévision l'Equipe, durant les 2 dernières heures du parcours : ce sera une belle promotion de notre secteur !

www.lubersacpompadour.fr est notre nouveau site internet, et notre page Facebook, **Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour**, vous informent de l'actualité communautaire et de nos activités.

J'espère que les prochains mois ne ressembleront pas aux précédents et que nous allons pouvoir retrouver une activité normale pour notre bien-être, pour notre économie, pour nos entreprises et pour nos emplois.

A mes côtés, soyez convaincus que les élus communautaires se mobilisent au service du Pays de Lubersac - Pompadour pour le développement de notre territoire corrézien auquel nous sommes tous attachés.

Bonne et heureuse année 2021 !

Francis Comby

Président de la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour
Maire de Beyssenac

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	p. 2-3
CONSEIL COMMUNAUTAIRE	p. 4
ORGANIGRAMME	p. 5
COMMISSIONS	p. 6-7
BUDGET	p. 8-9
ÉCONOMIE	p. 10-11
CRISE SANITAIRE	p. 12
À SAVOIR	p. 13
ASSAINISSEMENT	p. 14-15
FIBRE	p. 16
PISCINES	p. 17
MAISON DE L'ENFANCE	p. 18
RAM	p. 19
LAEP	p. 20
MÉDIATHÈQUES	p. 20
ALSH'S	p. 21
CENTRE CULTUREL	p. 22-23
SUBVENTIONS	p. 24-25
SIRTOM	p. 26
SOUVENIRS 2019	p. 27

Bulletin communautaire du Pays de Lubersac - Pompadour
Conception, mise en page et impression : Les Imprimeurs
Corréziens - 4500 ex
Photo couverture : Martine Propice
Photos : Maxime Dupuy, Henri Palisse, Communauté de
Communes du Pays de Lubersac Pompadour.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PRÉSIDENT

Francis COMBY

Maire de Beyssenac

Vice-président du Département de la Corrèze



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Philippe GONZALEZ

Vice-président au développement économique
Maire de Lubersac

AFFAIRES GÉNÉRALES / FINANCES



Pascal HERMAND

Vice-président aux affaires générales
Maire de Concèze

TOURISME / COMMUNICATION



Alain TISSEUIL

Vice-président au tourisme
Maire d'Arnac-Pompadour

ASSAINISSEMENT / ENVIRONNEMENT



Serge LANGLADE

Vice-président à l'assainissement
Maire de Beyssac

ENFANCE-JEUNESSE / CULTURE



Marisol BÉTANCOURT

Vice-présidente à l'enfance et jeunesse
Adjointe au maire d'Arnac-Pompadour

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Arnac-Pompadour

Alain TISSEUIL
Chantal SERRES
Daniel DUTHEIL
Marisol BÉTANCOURT

Benayes

Jean-Louis MAURY
Serge LAVAUD
(suppléant)

Beyssac

Serge LANGLADE
Alain DUBUISSON
Muriel DUPUY

Beyssenac

Francis COMBY
Jean-Pierre SEMBLAT

Concèze

Pascal HERMAND
Anne-Laure BOUCHOU

Montgibaud

Alain MARSAT
Sylvie DUGAST
(suppléante)

Lubersac

Philippe GONZALEZ
Hélène SOULLIER
Jean-Michel MAZEAUD
Agnès BERTRAND-LAFEUILLE
Jean-Marie MOULIN
Pascale AUDRERIE
Philippe ANTIN
Annie BORIE-POUGET

St-Julien-le-Vendômois

Jean-Pierre NEXON
Jean-Pierre DAURAT
(suppléant)

St-Martin-Sepert

Sabine BOSSELUT
Patrick VILLATOUX

St-Pardoux-Corbier

Guy DEVEIX
Daniel BOUDINET

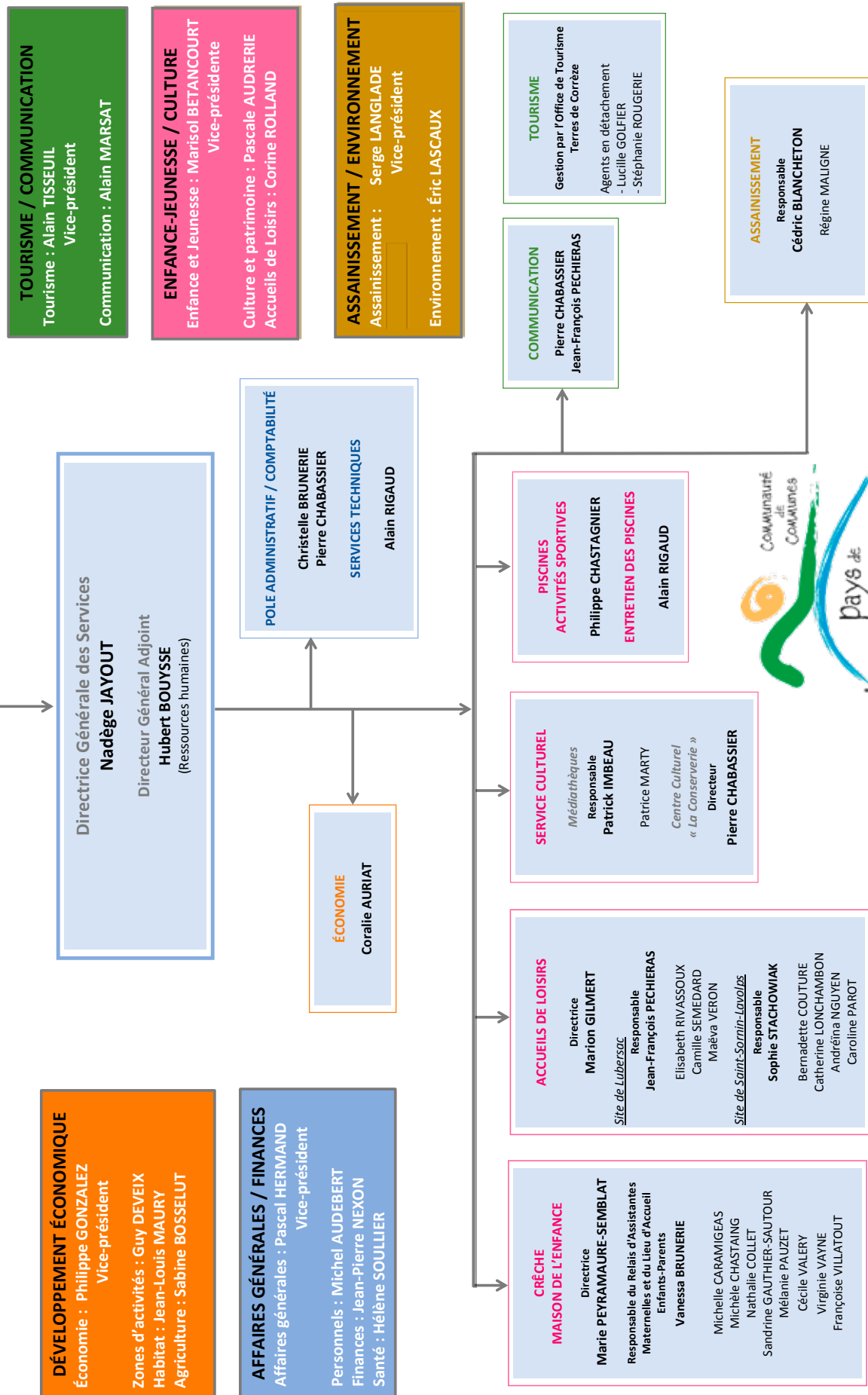
St-Sornin-Lavolps

Éric LASCAUX
Serge BEAUFILS
Corine ROLLAND

Troche

Michel AUDEBERT
André DUPUY

Président : Francis COMBY



COMMISSIONS

2020-2026

Bureau et Affaires Générales et financières

Président

Francis COMBY

Membres

Michel AUDEBERT
Marisol BÉTANCOURT
Sabine BOSSELUT
Guy DEVEIX
Philippe GONZALEZ
Pascal HERMAND
Serge LANGLADE
Eric LASCAUX
Alain MARSAT
Jean-Louis MAURY
Jean-Pierre NEXON
Alain TISSEUIL

Économie

Président

Philippe GONZALEZ

Membres

Philippe ANTIN
Agnès BERTRAND-LAFEUILLE
Sabine BOSSELUT
Stéphane CHOZENOUX
Guy DEVEIX
André DUPUY
Alfred GEYL
Pascal HERMAND
Serge LANGLADE
Alain MARSAT
Jean-Louis MAURY
Jean-Marie MOULIN
Georges RESTIER
Jean-Pierre SEMBLAT
Patrick VILLATOUT

Tourisme

Président

Alain TISSEUIL

Membres

Pascale AUDRERIE
Josiane DUFOUR
Muriel DUPUY
Georgette JOUHANNAUD
Valentin LABONNE
Alain MARSAT
Emmanuel PEYRAMAURE
Pierre PROPICE
David ROMAND-PIQUANT
Eliane ROUSSEAU
Patrick VILLATOUX

Conseil d'Exploitation du Centre Culturel « La Conserverie »

Présidente

Pascale AUDRERIE

Vice-présidents

Philippe GONZALEZ
Sylvie DUGAST
Dominique BERNIER
Françoise BERQUÉ
Maire-Huguette POUYAUD

Membres issus du conseil communautaire

Michel AUDEBERT
Marisol BÉTANCOURT
Sabine BOSSELUT
Francis COMBY (autorité morale)
Guy DEVEIX
Pascal HERMAND
Serge LANGLADE
Éric LASCAUX
Alain MARSAT
Jean-Louis MAURY
Jean-Pierre NEXON
Alain TISSEUIL

Membres issus des conseils municipaux et de la société civile

Jean-Pierre DECAIE
Dominique DECAY
Geneviève DEMONJEAN
Céline DUBERNARD
Daniel MAQUET
Patrick POUMEAU
Hélène SOULLIER

Enfance et Jeunesse

Présidente

Marisol BÉTANCOURT

Membres

Michel AUDEBERT
Marie-Claude CARAMIGEAS
Sylvie DUGAST
Muriel DUPUY
Sabine LACORRE-LAGACHE
Hélène LARRIEU
Corine ROLLAND (référente ALSH St Sornin)
Michèle ROUGERIE
Eliane ROUSSEAU
Hélène SOULLIER (référente ALSH Lubersac)
Claire THOMAS

Assainissement

Président

Serge LANGLADE

Membres

Serge BEAUFILS
Anne-Laure BOUCHOU
Daniel BOUDINET
Rémy CHARAMON
Jean-Louis CHASSAING
Jean-Pierre DAURAT
Daniel DUTHEIL
Guy LACHAUD
Claude LACHENAUD
Christian LAGORCE
Jean-Louis MAURY

Médiathèques

Arnac-Pompadour

Chantal SERRES

Lubersac

Pascale AUDRERIE

Les commissions sont constituées d'élus communautaires et d'élus municipaux.

COMMISSIONS ET SYNDICATS INTER-COMMUNAUTAIRES

2020-2026

Commission de Délégation de Service Public

Président

Francis COMBY

Titulaires

Alfred GEYL
Serge LANGLADE
Alain MARSAT
Jean-Louis MAURY
Alain TISSEUIL

Suppléant

Guy DEVEIX
André DUPUY
Philippe GONZALEZ
Pascal HERMAND
Jean-Pierre SEMBLAT

Commission d'Appels d'Offres

Président

Francis COMBY

Titulaires

Alfred GEYL
Serge LANGLADE
Alain MARSAT
Jean-Louis MAURY
Alain TISSEUIL

Suppléants

Guy DEVEIX
André DUPUY
Philippe GONZALEZ
Pascal HERMAND
Jean-Pierre SEMBLAT

Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

Président

Francis COMBY

Membres

Michel AUDEBERT
Sabine BOSSELUT
Guy DEVEIX
Philippe GONZALEZ
Pascal HERMAND
Serge LANGLADE
Eric LASCAUX
Alain MARSAT
Jean-Louis MAURY
Jean-Pierre NEXON
Alain TISSEUIL

Commission Intercommunale des Impôts Directs

Président

Francis COMBY

Commissaires titulaires

Arnac-Pompadour
Bernard PECOUT

Beyssac

Dominique BORDES

Beyssenac

Dominique BERNIER

Concèze

Laurence FAYOLLE

Montgibaud

Hervé LESPINAS

Lubersac

Christine MOULIN

St-Julien-le-Vendômois

Georges RESTIER

St-Martin-Sepert

Anthony DAGUIER

St-Sornin-Lavolps

Pascal DUMAIN

Troche

Martine CROUZILLAC

Commissaires suppléants

Arnac-Pompadour
Gilles DUMONT

Benayes

Serge LAVAUD

Beyssac

Jean-Pierre LACHAUD

Beyssenac

Daniel PINAUD

Concèze

Carine VIGUIER

Lubersac

Michel MAZEAUD

St-Julien-le-Vendômois

Serge LIONET

St-Pardoux-Corbier

Pascal PLATAUX

St-Sornin-Lavolps

Christiane FAURE

Troche

Gilles BARDON

S.I.A Vézère (rivières)

Président Daniel FREYGEFOND

Beyssac

Muriel DUPUY (titulaire)
Quentin DAURAT (suppléant)

Concèze

Anne-Laure BOUCHOU (titulaire)
(Vice-présidente)
Pascal HERMAND (suppléant)

St-Martin-Sepert

Sabine BOSSELUT (titulaire)
(Vice-présidente)
Clément CHATAIN (suppléant)

St-Pardoux-Corbier

Daniel BOUDINET (titulaire)
Hélène LARRIEU (suppléante)

St-Sornin-Lavolps

Eric LASCAUX (titulaire)
(Trésorier adjoint)
Alfred GEYL (suppléant)

Troche

Guy LACHAUD (titulaire)
Jacques FEYDEL (suppléant)

BRIVE-LA-GAILLARDE

SIRTOM de Brive

Président Yves LAPORTE

Arnac-Pompadour

Daniel DUTHEIL (titulaire)
Mickaël BICHE (suppléant)

Benayes

Jean-Louis MAURY (titulaire)
Pierre PROPICE (suppléant)

Beyssac

Michel LACHAUD (titulaire)
Serge LANGLADE (suppléant)

Beyssenac

Francis COMBY (titulaire)
(Membre du bureau)
Emmanuel PEYRAMAURE (suppléant)

Concèze

Anne-Laure BOUCHOU (titulaire)
Pascal HERMAND (suppléant)

Lubersac

Jean-Marie MOULIN (titulaire)
(Membre du bureau)
Jean-Michel MAZEAUD (titulaire)

Montgibaud

Jean-Louis CHASSAING (titulaire)
Alain MARSAT (suppléant)

St-Julien-le-Vendômois

Jean-Pierre DAURAT (titulaire)
Jean-Pierre NEXON (suppléant)

St-Martin-Sepert

Rémy CHARAMON (titulaire)
Sabine LACORRE-LAGACHE (suppléante)

St-Pardoux-Corbier

Valentin LABONNE (titulaire)
Daniel BOUDINET (suppléant)

St-Sornin-Lavolps

Alfred GEYL (titulaire)
Jean-Pierre PARADINAS (suppléant)

Troche

Guy LACHAUD (titulaire)
Gilles BRETAGNOLLE (suppléant)

BRIVE-LA-GAILLARDE

Moulin de la Résistance du Pont Lasveyras

Francis COMBY (Président)
Philippe GONZALEZ
Jean-Pierre SEMBLAT
Chantal SERRES

BEYSSENAC

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Président Jean-Jacques CAFFY

Délégués titulaires

Francis COMBY
(vice-président)
Guy DEVEIX
Philippe GONZALEZ
Eric LASCAUX
Alain MARSAT
Jean-Louis MAURY
Jean-Pierre NEXON
Alain TISSEUIL

Délégués suppléants

Agnès BERTRAND-LAFEUILLE
Sabine BOSSELUT
Pascal HERMAND

UZERCHE

Office de Tourisme « Terres de Corrèze »

Membres élus

Pascale AUDRERIE
Francis COMBY
Muriel DUPUY
Alain TISSEUIL
(Président)

Membres socio-professionnels

Michel MILLOT
David ROMAND-PIQUANT

UZERCHE

Destination Pompadour

Francis COMBY
Alain TISSEUIL (Président)

ARNAC-POMPADOUR

BUDGET

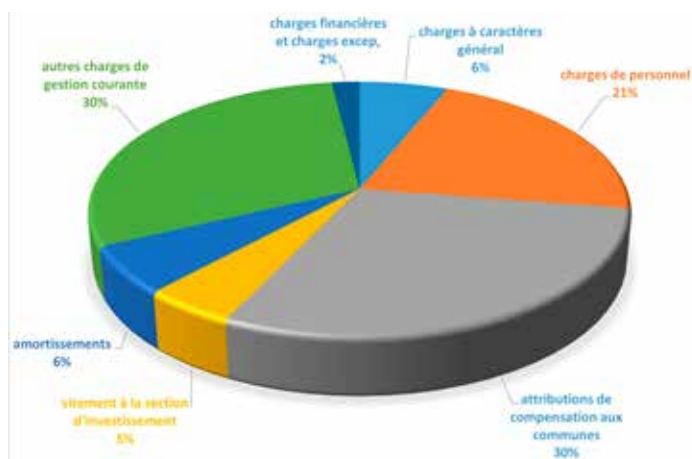
BUDGET GÉNÉRAL

Fonctionnement : Le budget 2020 s'équilibre à la somme de 5 433 605,96 €.

Dépenses : charges à caractère général (337 011 €) ; autres charges de gestion courante (1 639 146,13 €) dont 498 526 € de couverture des déficits des budgets annexes, 688 573 € de contributions pour les ordures ménagères et la participation à diverses instances territoriales ; charges de personnel (1 153 655 €) ; versement des attributions de compensation aux communes (1 609 965,18 €) ; opérations d'ordre (virement à la section d'investissement et amortissements) (588 228,65 €) ; charges financières et exceptionnelles (105 600 €).

Recettes : remboursement des budgets annexes pour charges de personnel (747 200 €) ; produit des services (116 655 €) ; impôts et taxes (3 333 315,37 €) ; dotations et participations (566 611 €) ; opérations d'ordre (229 729,31 €) ; autres produits de gestion courante (95 335,68 €) ; excédent de fonctionnement 2019 (344 759,60 €).

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

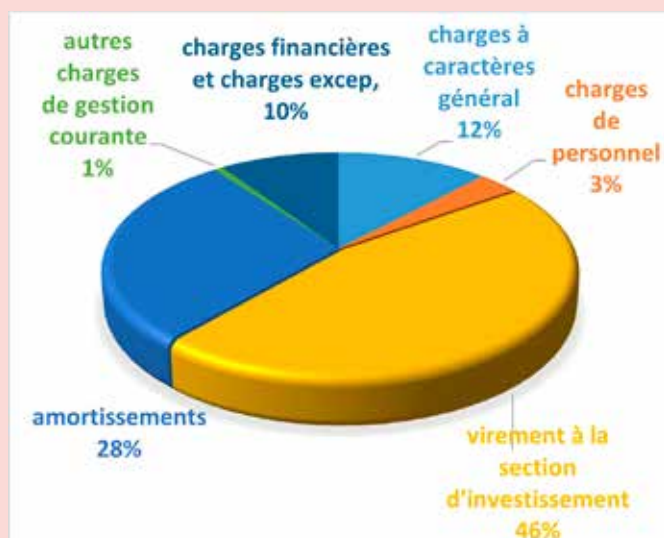


Investissement : Le budget s'équilibre à la somme de 2 751 243,34 €.

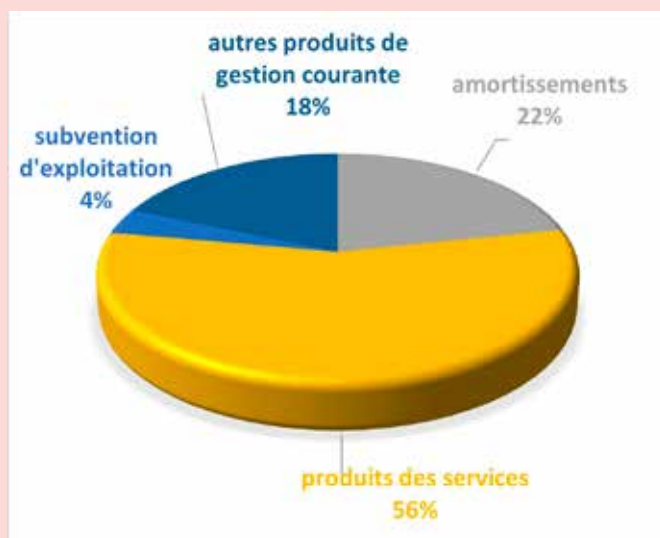
Quelques chiffres marquants : **en dépenses**, hors restes à réaliser : capital des emprunts (276 400 €) ; achat de matériel (21 722,50 €) ; acquisitions foncières (149 500 €) ; caserne pompiers Pompadour (953 441,18 €) ; achat terrain maison de santé Pompadour (40 000 €). **En recettes**, hors restes à réaliser : récupération de la TVA (194 743,23 €) ; affectation du fonctionnement (261 752,92 €) ; subvention et participation pour caserne pompiers (432 814,29 €) ; excédent de fonctionnement capitalisé (310 148,14 €).

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Fonctionnement : le budget s'équilibre à 543 724 €.

Investissement : le budget s'équilibre à 864 580 €.

BUDGET ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Ce budget ne comporte qu'une section de fonctionnement et s'équilibre à la somme de 83 086 €.

Dépenses 2020 : charges à caractère général (24 086,59 €) ; charges de personnel (59 000 €).

Recettes 2020 : gestion des services (39 000 €) ; excédent 2019 reporté (44 086,59 €).

BUDGET BÂTIMENTS INDUSTRIELS

Ce budget regroupe 3 bâtiments réalisés dans le cadre de l'ex-communauté de communes du Pays de Pompadour : Mécatraction et Proxim'lt (ZA de Chignac à Pompadour) et Voyages Limousin Périgord - VLP (ZA des Maisons Rouges à St Sornin-Lavolps).

La collectivité a construit les bâtiments ; les sociétés locataires remboursent un loyer calculé sur le montant des emprunts que la communauté de communes rembourse de son côté, emprunts conclus pour la réalisation du projet de construction (montant des travaux moins les éventuelles subventions) auxquels s'ajoutent des intérêts intercalaires lors du démarrage des opérations respectives.

Ce budget comporte seulement les écritures liées au remboursement des annuités d'emprunts par la communauté de communes et à l'encaissement des loyers de la part des 3 entreprises.

Les échéances des crédits-bails de ces 3 bâtiments sont les suivantes : Mécatraction en octobre 2020 ; VLP en 2025 et Proxim'lt (repris par Sicame) en 2026.

BUDGET CENTRE CULTUREL

Ce budget ne comporte qu'une section de fonctionnement et s'équilibre à la somme de 102 000 €.

Dépenses 2020 : charges à caractère général (77 000 €) ; charges de personnel (25 000 €).

Recettes 2020 : gestion des services (93 398,94 €) ; mécénat (2 400 €) ; excédent 2019 reporté (6 201,06 €).

BUDGET PETITE ENFANCE

Ce budget concerne la Maison de l'Enfance (Maison des Loupiots) à Pompadour. Elle regroupe 3 services : le multi-accueil (la crèche), le RAM (Relais Assistantes Maternelles) et le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents).

Fonctionnement : Le budget 2020 s'équilibre à la somme de 437 414,62 €.

Dépenses : charges à caractère général et autres charges de gestion courante (51 800 €) ; charges de personnel (339 000 €) ; charges financières (646,88 €) ; opérations d'ordre (virement à la section d'investissement et amortissements) (45 967,74 €).

Recettes : participation des familles (40 000 €) ; participation CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et MSA (Mutualité Sociale Agricole) (180 000 €) ; participation prévisionnelle du budget général (162 592,30 €) ; opérations d'ordre (31 208,54 €) ; excédent de fonctionnement 2019 (23 613,78 €).

Investissement : Le budget 2020 s'équilibre à la somme de 116 193,90 €.

Dépenses : achat de matériel (1 200 €) ; aménagement multi accueil (58 848 €) ; capital de la dette (7 500 €), opérations d'ordre (31 208,54 €) ; solde 2019 reporté (17 437,36 €) ; Recettes : emprunt ou subvention (43 744,80 €) ; Récupération de la TVA (26 481,36 €) ; affectation du fonctionnement (7 486,39 €) ; opérations d'ordre (38 481,35 €).

BUDGET ENFANCE - JEUNESSE

Ce budget concerne les centres de loisirs (ALSH - Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Lubersac et de St-Sornin-Lavolps.

Fonctionnement : Le budget 2020 s'équilibre à la somme de 404 492,28 €.

Principales dépenses : charges à caractère général (55 600 €), charges de personnel (325 000 €), virement à la section d'investissement (15 777,35 €), opérations d'ordre (5 864,93 €), autres charges (2 250,00 €).

Côté recettes : participation des familles (92 000 €) ; participation CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et MSA (Mutualité Sociale Agricole) (45 000 €) ; participation prévisionnelle du budget général (261 434,16 €), opérations d'ordre (3 312,79 €), résultat reporté (2 745,30 €).

Investissement : Le budget 2020 s'équilibre à la somme de 22 312,79 €.

Dépenses : matériel et mobilier (5 000 €) ; travaux de bâtiments (14 000 €), opérations d'ordre (3 312,79 €).

Recettes : autofinancement (15 777,35 €) ; opérations d'ordre (5 864,93 €) ; solde positif de 2019 (670,51 €).

ÉCONOMIE

La Communauté de communes s'investit dans sa compétence économique.

Cet investissement concerne tout d'abord, les **zones d'activités économiques**. Elles sont au nombre de trois :

- Zone de « Chignac », commune d'Arnac Pompadour ;
- Zone de « Touvent », commune de Lubersac ;
- Zone des « Maisons Rouges », commune de Saint-Sornin-Lavolps.

Z A Chignac



Z A Touvent

Il reste quelques parcelles encore disponibles. Si vous souhaitez vous installer dans ces zones, vous pouvez contacter les services de la Communauté de communes, pour avoir plus de renseignement au 05.19.67.01.05.

La démarche actuelle de la Communauté de communes est **d'agrandir ces zones** lorsque cela est géographiquement possible.

Ensuite, la Communauté de communes a développé sa compétence économique avec le vote, en décembre 2019, d'un **règlement d'aides économiques** à destination des **entreprises**, des **agriculteurs** et des **acteurs touristiques du territoire de la Communauté de communes**.



Z A Maisons rouges

Entreprises	Numérique	Développement de lieux d'accueil.
		Développement des outils, services et pratiques numériques innovants.
	Soutien aux entreprises	Soutien au développement des très petites entreprises.
		Soutien à la création et à la reprise des entreprises du commerce, de l'artisanat et de l'industrie de proximité à fort impact territorial.
		Aide à l'immobilier d'entreprises.
		Promotion des services de proximité hors centre-bourg principal.
		Soutien à la création d'entreprises.
Agriculteurs	Agriculture	Encourager la création ou le maintien d'activités issues de l'agriculture « raisonnée ».
		Valoriser et faciliter la vente de produits locaux.
		Soutenir l'emploi salarié dans le domaine agricole.
Acteurs touristiques	Tourisme	Améliorer l'offre de tourisme.
		Concevoir des outils de développement touristique.
		Aider l'immobilier d'entreprise dans le secteur du tourisme.
Toutes les entreprises	Economie sociale et solidaire	Soutenir la création d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire. (.....)

Au-delà des aides, nous vous accompagnons avec nos partenaires pour vous aidez à réaliser votre projet.

Nos partenaires sont le Département de la Corrèze, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture et Initiative Corrèze.



Enfin, la Communauté de communes anime, avec le Département de la Corrèze, **un Club d'entreprises**. Dans ce cadre, deux actions ont été réalisées : le forum Boost Emploi et la rencontre avec les collégiens.

Le **Forum Boost Emploi** a été organisé avec le Département de la Corrèze, le 20 juin 2019 au centre culturel, à Lubersac. Ce Forum avait pour but de créer un rapprochement entre des demandeurs d'emploi du territoire et des entreprises en recherche de main d'œuvre.



Forum Boost Emploi

Le 13 février 2020, le Club d'entreprises, avec le Collège de Lubersac, a organisé **une rencontre entre les entreprises et les collégiens des classes de 4e et de 3e**. Les entreprises ont présenté leurs activités ainsi que leurs métiers aux collégiens. Ce dispositif avait pour but de montrer aux collégiens la diversité des métiers présente sur notre territoire afin de, peut être, créer des vocations.

Club d'entreprises à Mécatraction



Rencontre entre les entreprises et les collégiens



Réunion de travail au Club d'entreprises

Visite du président Alain Rousset - septembre 2019



CRISE SANITAIRE

CRISE SANITAIRE : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOBILISÉE

Dans le contexte particulier de la crise sanitaire liée à la Covid-19, et en raison du confinement généralisé au printemps 2020, les élus de la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour ont multiplié **les initiatives en faveur des entreprises** :

- information sur les mesures décidées aux niveaux national et local,
- audition du club d'entreprises du territoire et lien régulier avec elles,
- entretiens directs auprès de certaines entreprises (Arnac-Pompadour, Lubersac et Saint-Sornin-Lavolps),
- accompagnement technique et conseils aux entreprises,
- coordination de l'achat de masques et de dispositifs de protection individuelle (D.P.I.).

Par ailleurs, la Communauté de communes a voté un avenant à son Règlement d'Intervention des aides économiques communautaires en intégrant deux dispositifs financiers supplémentaires.

Financement du fonds de prêt de solidarité et de proximité

Le fonds de prêt de solidarité et de proximité pour les commerçants, artisans, services de proximité et associations est un fonds financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, la Caisse des Dépôts et les communautés de communes et d'agglomération de la Région Nouvelle-Aquitaine.

La communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour a financé ce fonds de solidarité à hauteur de **15 164 €** (soit 2 € par habitant) et elle est associée au comité de suivi d'octroi de ces prêts.

Aide spécifique « au rebond »

Une aide spécifique au rebond de 500 € a été décidée en faveur des 49 entreprises du territoire qui ont subi une fermeture administrative imposée par décret, soit une aide globale de **24 500 €**.

UN MASQUE POUR TOUS !

Dans le contexte sanitaire dégradé que nous avons connu et face à la pénurie de masques, un groupement de commandes pour **l'achat de masques tissu** a été coordonné par la Communauté de communes.

10 000 masques ont été commandés par la Communauté de Communes du Pays de Lubersac - Pompadour pour un budget de 16 680 €. Ces masques ont été redistribués aux communes selon leurs besoins. Cette opération a été financée à 50 % par l'Etat.

En parallèle, la communauté de communes s'est approvisionnée en **masques chirurgicaux pour ses agents**, toujours par l'intermédiaire de commandes groupées proposées par le Conseil départemental.



Lubersac - mai 2020



TERRE DE JEUX 2024

Le 20 novembre 2019, Tony Estanguet, président du comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024, a annoncé que la communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour est labellisée « Terre de jeux 2024 ». Le Haras National de Pompadour est « Centre de préparation aux Jeux 2024 » et, à ce titre, porte l'espoir d'accueillir des délégations étrangères (entraînements) sur les infrastructures équestres de la Cité du Cheval.



Tony Estanguet, Pascal Coste et Francis Comby
Paris 13 janvier 2020

Le Département de la Corrèze est également labellisé « Terre de Jeux 2024 ».

SITE REMARQUABLE DU GOÛT

En 2019, la communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour a été labellisée Site Remarquable du Goût relatif à la Pomme du Limousin. La pomme, fruit emblématique de notre territoire, est le fruit défendu par des arboriculteurs en proposant, entre autres, des visites guidées de leurs exploitations. Des circuits touristiques nous sensibilisent sur la Route de la pomme, du premier jour de sa cueillette jusqu'au panier du consommateur en visitant une coopérative fruitière par exemple. Nos restaurants, mêlant l'art culinaire au plaisir du goût, ne sont pas oubliés par ce label.



HABITAT

Depuis 2017, la Communauté de communes s'est engagée dans la mise en œuvre d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (O.P.A.H.). Avant le démarrage de vos travaux, prenez rendez-vous avec des professionnels de l'habitat pour :

- **vous renseigner sur les économies d'énergie,**
- **vous informer et vous orienter sur les dispositifs et les aides financières** (Etat, Département de la Corrèze, Communauté de communes) pour acheter ou rénover votre logement.

La Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour apporte 111 000 € de subvention sur la période 2019-2024.



RENSEIGNEMENTS ET
CONSEILS GRATUITS
05 55 74 08 08

PERMANENCES 2021

(Mairie de Lubersac)

Mardi 5 janvier
Mardi 2 février
Mardi 2 mars
Mardi 30 mars

Mardi 27 avril
Mardi 25 mai
Mardi 22 juin

Mardi 7 septembre
Mardi 5 octobre
Mardi 2 novembre

ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La Communauté de Communes du Pays de Lubersac - Pompadour gère la collecte, le transport et le traitement des eaux usées dans les zones d'assainissement collectif réparties sur les communes d'Arnac-Pompadour, Benayes, Beyssac, Beyssenac, Lubersac, St-Martin-Sepert, St-Pardoux-Corbier, St-Sornin-Lavolps et Troche.

Le budget assainissement est totalement autonome, les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement sont équilibrées par les recettes du service.

La gestion des stations d'épuration et des postes de relevage et l'entretien des réseaux est déléguée à la société SAUR qui a vu son contrat renouvelé pour 12 ans à compter du 21 janvier 2020.

La redevance assainissement est répartie en deux parts, la part fixe à environ 50 € / an et la part variable à environ 2 € / m³ d'eau consommé.

Pour le raccordement des habitations sur le réseau existant, la Communauté de communes met en place une boîte de branchement en limite de propriété. Le coût de cette opération, à la charge du propriétaire, est un forfait de 1500 € par branchement. Les usagers ont 2 ans pour raccorder leurs eaux usées à cette boîte de branchement. Les travaux en domaine privé sont à la charge du propriétaire.

Des contrôles de raccordement sont réalisés ponctuellement et/ou dans le cadre des ventes d'habitations. Cela permet d'assurer une veille sur la conformité des raccordements au réseau d'assainissement.

Chiffres clés :

10 Stations d'épuration

12 Postes de refoulement

70 km de réseau

2250 branchements

320 000 m³ épurés / an



STOP AUX LINGETTES !

Le seul papier qui doit aller dans la cuvette des WC, c'est le papier toilette ! »

Les lingettes peuvent créer des bouchons au niveau des canalisations et bloquer des pompes de refoulement et elles ne se dégradent pas au niveau des stations d'épuration. Même quand leurs fabricants indiquent la mention « biodégradable » ou « compatible tout-à-l'égout » sur leurs emballages, c'est

faux. Et cela vaut également pour les rouleaux de papier toilette parés parfois de cette « fausse vertu ».

Pour éviter ceci, merci de jeter les lingettes à la poubelle.



Le bon fonctionnement des ouvrages de traitement dépend du bon raccordement des habitations. En effet, les eaux usées sont collectées vers les stations de traitement et les eaux pluviales sont directement conduites vers le milieu naturel. La conformité des raccordements assure un traitement optimal des effluents et un meilleur respect de l'environnement.

A partir de 2021, un schéma directeur d'assainissement collectif va être mené sur l'ensemble de la communauté de communes. Cette démarche, qui va s'étendre sur une durée d'environ 3 ans, consiste à réaliser un diagnostic complet des systèmes d'assainissement collectif afin d'aboutir à un programme de travaux hiérarchisé.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

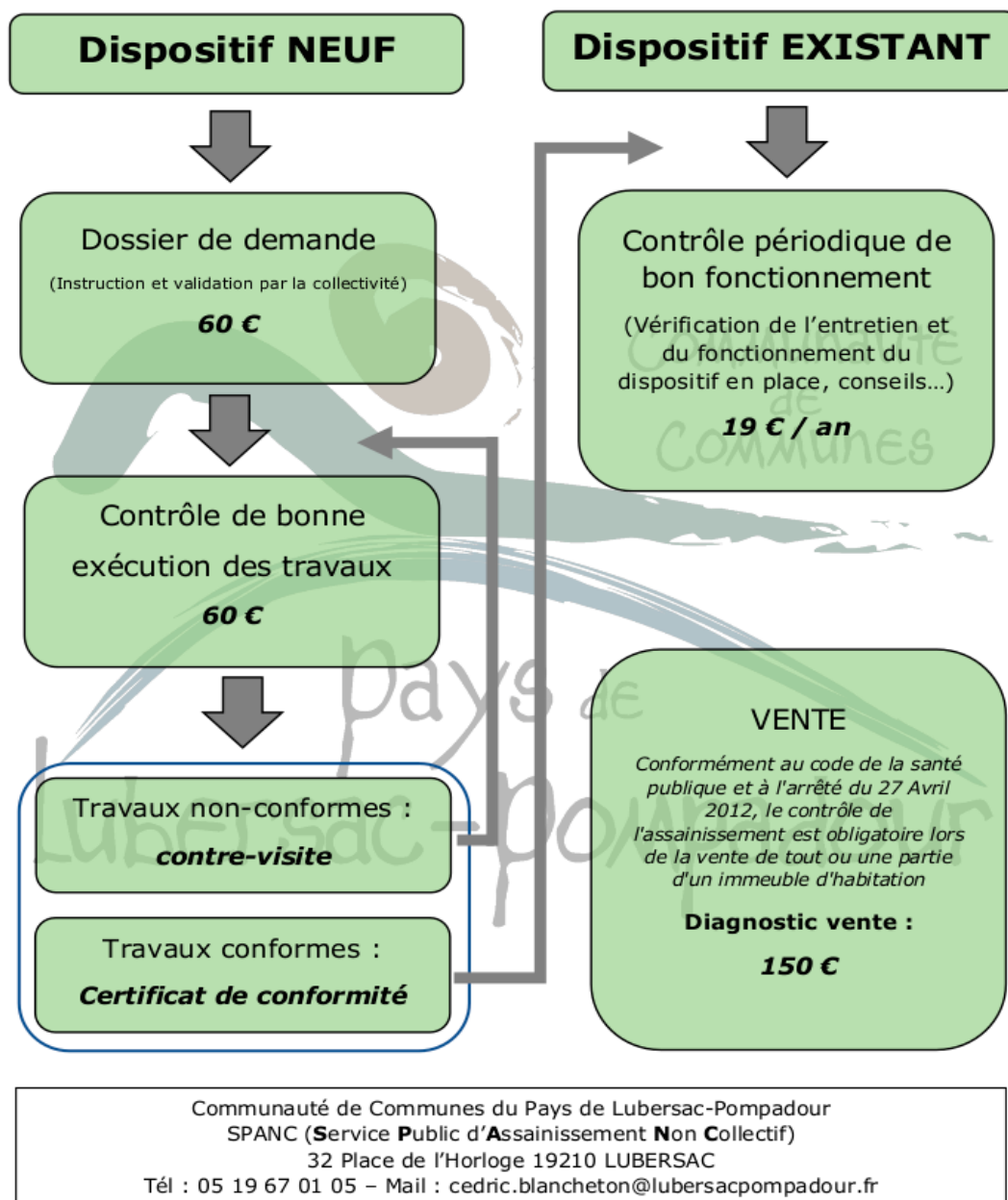
Le **S**ervice **P**ublic d'**A**ssainissement **N**on **C**ollectif (SPANC) est assuré par Cédric Blancheton et Régine Maligne.

Le SPANC est au service des usagers pour tout ce qui touche aux installations d'assainissement autonome. Environ 2000 habitations sont en zone d'assainissement non collectif réparties sur les 12 communes du territoire : Arnac-Pompadour, Benayes, Beyssac, Beyssenac, Concèze, Lubersac, Montgibaud, St-Julien-Le-Vendômois, St-Martin-Sepert, St-Pardoux-Corbier, St-Sornin-Lavolps et Troche.

Le contrôle périodique de bon fonctionnement est une visite du technicien SPANC de l'ensemble des habitations munies d'un système d'assainissement non collectif. Le diagnostic du système d'assainissement en place est l'occasion de vérifier le bon fonctionnement et le bon entretien des ouvrages de traitement. C'est également un moment d'échange où le technicien apporte des conseils aux particuliers.

Les communes de Beyssac et Troche seront contrôlées courant 2021.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Une filière d'assainissement non collectif est classiquement composée d'un prétraitement et d'un traitement.

D'autres filières d'assainissement non collectif existent (filières compactes, microstations, phyto-épuration, ...) avec des modes de fonctionnement bien spécifiques.

Retrouvez toutes les informations sur l'assainissement non collectif à cette adresse :

<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/>

CONTACT

Communauté de Communes
du Pays de Lubersac - Pompadour
Service Assainissement

32 Place de l'Horloge 19210 Lubersac

Tél : 05 19 67 01 05

Web : www.lubersacpompadour.fr

Courriel : assainissement@lubersacpompadour.net

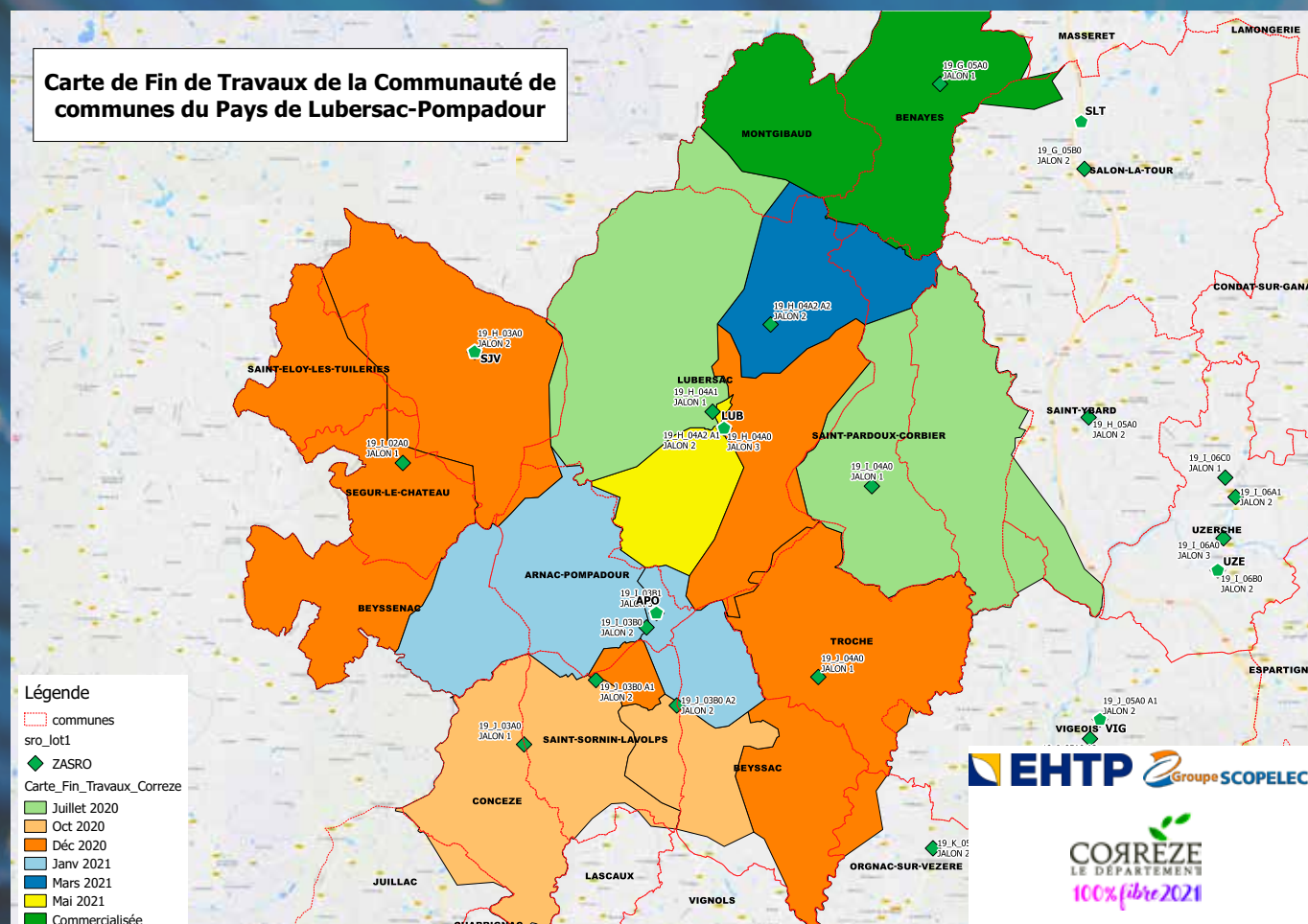


Benayes 20 janvier 2020

LA FIBRE ARRIVE !

Avant l'été 2021, tous les foyers corréziens, les entreprises, les artisans, les commerçants seront raccordables à la fibre dans le cadre du projet 100% fibre du Département de la Corrèze. Pour notre communauté de communes, la plupart des communes seront raccordables d'ici mars 2021.

Ce projet de 143 millions d'euros est financé par l'Etat (48,5 M€), la région Nouvelle Aquitaine (41 M€), l'Europe (5 M€), le département de la Corrèze (28,5 M€), les communautés de communes et d'agglomération (20M€) dont 1,3 M€ par la communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour.



Piscine de Lubersac



Piscine de Pompadour



Contrariée par la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19, l'ouverture des piscines n'a pas été possible au mois de juin, à la fois pour les scolaires et pour le public.

Avec la mise en place d'un protocole sanitaire strict, les deux piscines communautaires ont fonctionné durant les mois de juillet et d'août. Néanmoins, une baisse de fréquentation de près de 30 % (9 939 entrées sur les 2 sites contre 13 932 en 2019) a été observée.

Pour la saison prochaine, le baromètre de l'optimisme affiche des notes joyeuses ! Plantons le décor avec d'heureux baigneurs sans le masque et prenant le plaisir de batifoler en famille ou de faire des longueurs avec sérieux (...)

**TERRES
de CORREZE**
Reconnectez-vous !

**Des bords de l'Auvézère au sommet des Monédières,
de belles découvertes vous attendent !**

Faites le plein d'idées !
**Randos, activités, chasses aux trésors, restaurants,
 nuits insolites, terroir, cadeaux...**

www.terresdecorreze.com
 Tél. 05 55 73 15 71

MAISON DE L'ENFANCE



La crèche est située dans l'enceinte de la Maison de l'enfance « Les Loupiots » qui abrite également les locaux du Relais Assistantes Maternelles.

La crèche permet à toute famille, quelle que soit sa situation sociale ou professionnelle, d'obtenir un mode d'accueil :

- régulier : à temps partiel ou à temps plein,
- occasionnel,
- urgence (réservé aux familles qui doivent faire face à un événement imprévu d'ordre familial, professionnel).
- ou pour accueil d'enfant porteur de handicap.

Une équipe pluridisciplinaire, attentive et bienveillante, propose des temps d'éveil en petits groupes qui tiennent compte de l'âge des enfants, de leurs capacités et de leurs besoins. Ces temps ont pour finalité de stimuler la curiosité des enfants et de favoriser leur socialisation.

L'équipe porte également un intérêt tout particulier au respect du rythme de l'enfant et à ses besoins physiques et physiologiques.

Un médecin généraliste intervient également pour soutenir l'équipe sur le plan médical (protocoles, visites médicales, observations...).

L'année 2020 a été impactée par la situation sanitaire.

Cependant, l'équipe déploie toute son énergie pour maintenir divers ateliers tels que la cuisine, la lecture d'histoires, la peinture, la pâte à sel, etc...



Quelques temps forts de l'année 2020

Atelier cuisine : les enfants réalisent des recettes sucrées ou salées. C'est un vrai plaisir pour eux de pouvoir goûter aux ingrédients, de les mélanger, et de voir leur transformation mais aussi une découverte de nouvelles saveurs au moment du repas ou du goûter !

Atelier peinture : selon les saisons, les différentes fêtes qui ponctuent l'année sont sources d'inspiration et elles permettent d'explorer divers matériaux (peinture au rouleau, aux doigts, au pinceau ou à la brosse à dent, encre, collages, etc...).

De nombreux autres ateliers sont proposés aux enfants : jeux d'encastrement, pâte à modeler, memory, jeu de transvasement de pâtes, gommettes, etc...

Eveil musical : c'est avec un réel plaisir que les tout petits chantent des comptines et manipulent des instruments de musique lors d'un atelier proposé en petit groupe.

Parmi les projets, un photographe viendra à la crèche permettant aux parents d'acheter un souvenir personnalisé.

Nous accompagnerons des groupes de six enfants à la médiathèque afin de les éveiller aux livres et de développer leur curiosité. Un projet jardin prendra racine dans des jardinières de fleurs au cours duquel les Loupiots pourront gratter, semer, planter et devenir ainsi de véritables jardiniers en herbe !



Contact : Marie PEYRAMAURE SEMBLAT

05.55.98.02.43

lesloupiots@lubersacpompadour.fr

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Derrière ce sigle, se cache, d'une part, un lieu d'orientation pour les parents et futurs parents à la recherche d'un mode d'accueil et, d'autre part, un lieu d'information pour les professionnelles (assistantes maternelles et garde à domicile) et les parents sur leurs droits et devoirs (législation en vigueur).

- Pour les parents : lieu de renseignements sur les différents modes d'accueil (assistantes maternelles, multi accueil, garde à domicile) et leur fonctionnement, lieu d'accompagnement dans les démarches administratives (contrat de travail, aides financières CAF...) et parfois, lieu de médiation.
- Pour les assistantes maternelles : lieu d'échanges et de professionnalisation (accompagnement pour les démarches de formation continue).

Quatre ateliers d'éveil sont proposés chaque semaine :

- Les lundis et mercredis de 10h à 11h30 à Arnac Pompadour (dans les locaux de la Maison de l'enfance, rue de la Bergerie),
- Les mardis et vendredis de 9h30 à 11h30 à Lubersac (dans les locaux de l'Accueil de loisirs, rue de la Faucherie).

14 professionnelles et 56 enfants différents ont pu en bénéficier. Une fréquentation très encourageante pour notre territoire rural qui démontre bien le dynamisme et la volonté de professionnalisation des assistantes maternelles.

Une fois par mois, un nouveau rendez-vous est mis en place dans la salle de jeux d'eau du Multi accueil pour expérimenter de nouvelles sensations.

Régulièrement, des sorties sont organisées à l'hippodrome pour partager une chasse aux œufs de Pâques, un pique-nique ou tout simplement des jeux.

Chaque année, des réunions thématiques sont organisées (la rupture de contrat, la bientraitance et la prévention des douces violences...).

Pour les enfants, lieu de socialisation lors des ateliers d'éveil durant lesquels différentes activités sont proposées (peinture, pâte à modeler, collage, puzzle, jeux de construction...) Certaines activités se font en commun avec les enfants du Multi accueil : Fête de Noël, fête de l'été, Lire et faire lire...

Les parents qui ont un enfant de moins de 3 ans peuvent participer aux ateliers mais ils doivent impérativement prendre contact avec l'animatrice (places limitées).

Permanences : lundi, mardi et vendredi à partir de 13h30.

• Vous souhaitez devenir assistant(e) maternel(le) ? Vous êtes nouvellement agréée ? Vous voulez faire de la garde à domicile ?... N'hésitez pas à contacter le relais !



Pour tout renseignement et rendez-vous, contacter Vanessa BRUNERIE,
Animatrice du Relais Assistantes Maternelles
Allée de la Bergerie
19230 ARNAC POMPADOUR
Tél : 05.55.73.67.11 ou Mail : ram@lubersacpompador.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Par définition, le LAEP est un lieu d'accueil et de soutien à la parentalité.

Deux accueillantes, Vanessa Brunerie et Caroline Parot, vous y attendent, **tous les jeudis, de 9 h à 12 h**, au sein des locaux du centre de loisirs, situés Allée de la Faucherie, à Lubersac. Leur neutralité s'exprime dans une attitude discrète, empathique, compréhensive et dans l'absence totale de jugement.

Elles accordent une attention particulière à créer une atmosphère chaleureuse, propice au dialogue et à la relation adulte-enfant. L'enfant de moins de 6 ans et le parent qui l'accompagne sont accueillis conjointement dans cet espace ludique et sécurisé pour se retrouver autour de jeux et d'activités variés (blocs de motricité, pâtes à modeler, jeux de société, jeux de construction...).

Parfois très isolés devant des difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants, les parents peuvent partager avec d'autres leurs bons plans, leurs difficultés, et leurs joies dans une ambiance propice à l'échange.

L'anonymat des usagers est préservé et la confidentialité des échanges est assurée avec une fréquentation et un temps de présence libres (chacun arrive et repart à son rythme).

Sans inscription et gratuit.

Pour tout renseignement, contactez Vanessa BRUNERIE
Tél : 05.55.73.67.11 ou Mail : ram@lubersacpompadour.fr

MÉDIATHÈQUES

PÔLE DES MÉDIATHÈQUES DU PAYS DE LUBERSAC - POMPADOUR

Le territoire de la communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour dispose de **deux médiathèques**. Elles vous proposent un large choix d'ouvrages : livres, CD, DVD (10 000 documents dans chaque médiathèque). Cela représente plus de 50 heures d'ouverture par semaine, à disposition de tout le territoire communautaire et au-delà...

Les prêts et les retours peuvent être effectués indépendamment d'une médiathèque à l'autre.

A LA DISPOSITION DES USAGERS ET POUR LES DEUX SITES :

- Point Multimédia gratuit.
- Commandes multiples par la plateforme départementale : livres, CD, DVD, revues.
- Médiathèque numérique de la Corrèze (sur inscription).
- Catalogues des Médiathèques et de la Bibliothèque départementale en ligne et consultables sur place ou depuis chez vous...
- Collaboration avec la Crèche-Maison de l'Enfance et le Relais Assistantes Maternelles, les écoles du territoire et les deux Centres de Loisirs.
- Portage de livres à domicile dans la communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour (pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer).

2021 sera une année d'échanges multiculturels avec notamment le Festival Coquelicot, le prix des Lecteurs Corrèziens, le prix de l'Album Jeunesse en collaboration avec les écoles et les centres de loisirs, les rencontres d'auteurs et conférenciers, les expositions, le partenariat avec la Foire du livre de Brive ou le théâtre de marionnettes avec la troupe « LunaVoce ».

HORAIRES :

- **Lubersac** : Mardi de 10 h à 14 h, Mercredi de 10 h à 17 h, Jeudi de 13 h à 17 h, Vendredi de 14 h à 17 h, Samedi de 10 h à 17 h.
- **Pompadour** : Mardi de 14 h à 19 h, Mercredi de 10 h à 19 h, Jeudi de 9 h à 14 h, Samedi de 10 h à 17 h.

CONTACTS : Lubersac : 05 55 73 91 96
Pompadour : 05 55 73 49 96



Débat dans le cadre du Prix des Lecteurs Corrèziens, animé par Danièle Delord, autour du livre de Valérie Perrin



Franck Bouysse



Elodie Crépel, psycho-sociologue pour enfants, présente ses livres.

FILOUS ET P'TITES CANAILLES, UNE GRANDE ÉQUIPE POUR NOS 2 CENTRES DE LOISIRS !

Depuis janvier 2020, les deux centres de loisirs fonctionnent en multi-sites : « Les Filous » à St-Sornin-Lavolps et « Les P'tites Canailles » à Lubersac.

Cette réorganisation et les mouvements de personnels dessinent un nouvel organigramme.

Recrutée en janvier 2020, Marion Gilmert, diplômée (DEJEPS), occupe le poste de directrice multi-sites.

Sophie Stachowiak, diplômée du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), reste directrice adjointe de l'accueil de loisirs de St-Sornin et Jean-François Péchiéras, diplômé du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD), devient directeur adjoint de l'accueil de loisirs de Lubersac et effectue également de nouvelles missions au service communication de la communauté de communes.

Pour répondre aux réglementations liées à l'encadrement, les enfants sont accueillis par une **équipe pédagogique diplômée** :

Andréina Nguyen (BAFA)

Caroline Parot (BAFA)

Agnès Ravel (BAFA)

Elisabeth Rivassoux (BAFA)

Claudine Sageaud (BAFA)

Camille Sémédard (BAFA)

Maëva Véron (CAP Petite enfance)

Catherine Lonchambon (stagiaire BAFA)

Philippe Chastagnier (Diplômé éducateur sportif)

Les projets pédagogiques des deux centres de loisirs s'appuient sur le projet éducatif de la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour qui s'engage à accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles et à donner du sens aux animations proposées.

Des projets d'animations financés en partie par la CAF et la MSA avec le soutien technique de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) de la Corrèze.

Les modalités d'inscriptions et de tarifications sont consultables sur www.lubersacpompadour.fr

Dates de fermeture pour 2021

Lubersac : du lundi 26 juillet au vendredi 13 août
du lundi 20 au vendredi 24 décembre

St Sornin Lavolps : du lundi 09 août au vendredi 27 août
du lundi 27 au vendredi 31 décembre

Contacts : marion.gilmert@lubersacpompadour.fr
lesfilous@lubersacpompadour.fr
lesptitescanailles@lubersacpompadour.fr





Centre Culturel

du Pays de Lubersac-Pompadour

Ouvert en avril 2015, le centre culturel a pour mission le développement de la culture au sein du territoire et la promotion des artistes amateurs et professionnels locaux. Au travers des concerts, pièces de théâtre, expositions, conférences etc., ce lieu culturel permet à tous de venir passer un moment agréable en famille, entre amis...

L'année 2020 marquera notre centre par 3 événements majeurs :

- ◆ la création de son identité « La Conserverie » en référence à l'histoire du bâtiment.
- ◆ l'évolution de son conseil d'administration. Après 5 années de présidence active, **Pierre FARGES** a cédé la présidence, aux côtés de **Jean-Pierre DECAIE**, bienveillant fondateur de ce centre culturel. Nous tenons à les remercier vivement pour leurs engagements sans faille dans la vie culturelle de notre territoire. Nous continuerons à axer notre programmation majoritairement autour des talents locaux. Élue en septembre 2020, **Pascale AUDRERIE** est devenue la nouvelle présidente. Accompagnée d'une nouvelle équipe (composée de 13 membres du conseil communautaire et 12 membres issus des conseils municipaux et de la société civile), elle a à cœur de poursuivre les objectifs d'origine et de mettre en œuvre de nouvelles orientations de développement.
- ◆ en raison de la crise sanitaire, seulement 6 représentations et 2 expositions ont pu se dérouler cette année. Nous espérons pouvoir reporter l'ensemble des spectacles sur les saisons à venir.

En attendant de retrouver son public, l'équipe de la Conserverie continue son travail.

Pour terminer, nous vous remercions, spectateurs fidèles et ambassadeurs de cette structure.

Mention spéciale à toute l'équipe des « Amis du Centre Culturel » sans qui cette belle aventure ne pourrait pas exister.

Pourquoi La Conserverie ?

En 1892, Léonce BLANC fonde sa première usine de conserves alimentaires à l'emplacement actuel du centre culturel. Cette usine deviendra par la suite la SAS VALADE, bien connue sur le territoire.

Etablissements Léonce BLANC

Conserves Alimentaires

LUBERSAC (Corrèze)

laconserverie.lubersacpompadour.fr

Spectacles

Expositions

Cinéma

Congrès

Activités

Forum



La CONSERVERIE

6, av du château – 19210 LUBERSAC

05.55.73.20.00

laconserverie@lubersacpompadour.fr



[LaConserverieLubersacPompadour](https://www.facebook.com/LaConserverieLubersacPompadour)

SUBVENTIONS

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2019

Société des concours hippiques	6 000 €
Société des courses	6 000 €
Comité Régional d'Équitation	2 000 €
Les Jardins de la Marquise	500 €
Lubersac Santé	7 655 €
Comité d'organisation de la fête de la framboise	1 000 €
Festival Déc'Ouvrir	3 000 €
Ensemble Vocal du Pays de Pompadour	365 €
Amis du centre culturel	150 €
Foyer du collège (projet choral)	300 €
Radio PAC	4 000 €
Lo Chavilhier (organisation Coqueliconte)	268,33 €
Amicale Laïque de St-Sornin-Lavolps	500 €
Confrérie de la Pomme du Limousin	600 €
Amis de la bibliothèque départementale de prêt	155 €

Société des courses



LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2020

Comité Régional d'Équitation	2 000 €
Lubersac Santé	7 655 €
Amis de la bibilothèque départementale de prêt	155 €
Radio PAC	4 000 €
Confrérie de la Pomme du Limousin	600 €
Amis du centre culturel	150 €
Ensemble vocal du Pays de Pompadour	365 €
Société des concours hippiques	6 000 €
Société des courses	6 000 €

La Fête de la Musique à Pompadour Radio PAC



La Confrérie de la Pomme au Salon de l'Agriculture

Comité régional d'équitation Nouvelle Aquitaine



Haras Pompadour Radio PAC





Festival Déc'Ouvrir 2019

© Tristan Sébenne



La fête de la framboise 2019



Remise des récompenses du prix de la communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour en présence du sous-préfet de Brive Philippe Laycuras et du président Pascal Coste sur l'hippodrome - juillet 2020

L'Ensemble vocal du Pays de Pompadour



Les concurrents du Grand Cross de Pompadour



Les Jardins de la Marquise




TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT





emballages et briques en carton



emballages en métal, même les petits alu



emballages en plastique

NOUVEAU



tous les autres emballages en plastique

www.sirtom-region-brive.net

Sirtom de la Région de Brive

N°Vert 0800 204 054

Les interdits

vaisselle, objet, vêtement





À JETER ? À RECYCLER ?
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DU TRI



FOIRE AUX QUESTIONS

FAUT-IL LAVER LES EMBALLAGES AVANT DE LES JETER ?

Il est inutile de les rincer et de les laver, il suffit juste de les vider au maximum de leur contenu. Ils ne doivent pas salir les autres emballages pour pouvoir les recycler.

QUE DOIS-JE FAIRE DE MES DÉCHETS SPÉCIAUX (PILES, PEINTURES, SOLVANTS, ETC.) ?

Vous pouvez déposer vos piles dans les grandes surfaces/magasins équipés en point de collecte ou en déchèteries, dans les collecteurs dédiés.

Les Déchets Ménagers Spéciaux comme les peintures ou les solvants doivent être déposés en déchèterie :

Faut-il enlever les bouchons des bouteilles et flacons plastiques ?

NON ! Les bouchons seront aussi recyclés. Il est juste préférable de compacter les bouteilles pour que cela ne prenne pas trop de place. Tout sera recyclé et cela évitera aussi de souiller les autres emballages.

DOIS-JE DÉPOSER LA VAISSELLE CASSÉE DANS LES COLONNES À VERRE ?

NON ! La vaisselle cassée n'est pas fabriquée avec le même matériau que les emballages en verre. Il faut donc jeter cette vaisselle dans la poubelle d'ordures ménagères (sac noir ou bac marron).

QUE DOIT-ON FAIRE DE NOS AMPOULES HORS D'USAGES ?

Les ampoules basse consommation d'énergie, les Leds et les néons peuvent être déposés dans les magasins lorsque vous achetez une nouvelle ampoule, ou en déchèterie.

Les vieilles ampoules à filament ne peuvent pas être recyclées.

OU PUIS-JE DÉPOSER DES VÊTEMENTS DONT JE SOUHAITE ME DÉBARRASSER ?

Vous pouvez faire un don à une association. S'ils ne sont pas réutilisables, ils seront envoyés à l'association La Tresse dans le Lot qui se chargera du recyclage en France.

Vous pouvez les déposer en déchèterie, des conteneurs à vêtements y sont installés.




TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT





journaux, magazines



publicités, prospectus



courriers, enveloppes



catalogues, annuaires



cahiers, bloc-notes



tous les autres papiers

A déposer EN VRAC

- Ne pas les compresser, déchirer ou froisser
- Inutile de retirer agrafes, spirales, fenêtres plastifiées des enveloppes
- Retirer les films plastiques des magazines

N°Vert 0800 204 054

Eviter les papiers spéciaux

aluminium, sulfurisés, autocollants, papiers peints, photos, mouchoirs et papiers en contact d'aliments



www.sirtom-region-brive.net

Sirtom de la Région de Brive



À JETER ? À RECYCLER ?
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DU TRI



SOUVENIRS 2019



Séjour ALSH à Neuvic - Juillet



Didier Flamand Festival Déc'Ouvrir - Août



Exposition "la Libération" - Septembre

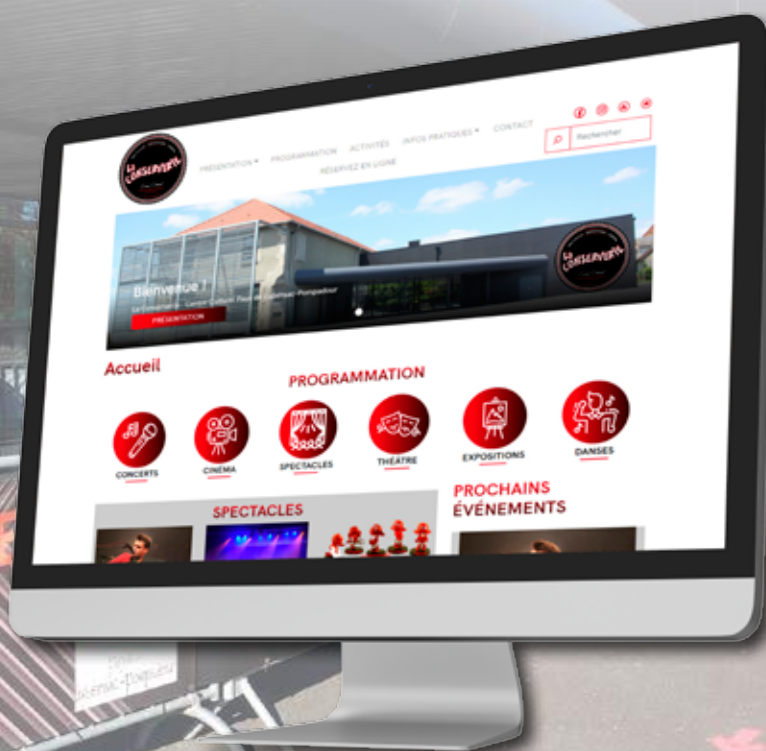


Trois Cafés Gourmands à la Conserverie - Octobre



www.lubersacpompador.fr

Retrouvez l'actualité du Pays
de Lubersac - Pompadour
sur Facebook



laconserverie.lubersacpompador.fr